

ASS AEP BON ACCUEIL

455 Boulevard Jules Michelet

83000 TOULON

SIRET 78316707500010

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 300	4 676	1 624	2 884
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	52 894	52 404	490	(2)
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (y compris agencts et aménagts terrains)	111 692	111 696	(5)	682
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui	3 720 255	2 872 589	847 666	969 415
	Installations techniques, matériel et outillage	1 041 188	661 747	379 441	417 309
	Autres immobilisations corporelles	1 315 310	1 185 571	129 738	143 155
	Immobilisations en cours	316 949		316 949	72 003
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		6 564 588	4 888 684	1 675 904	1 605 447
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Avances et acomptes versés sur commandes	10 334		10 334	
	CREANCES (3)				
	Usagers (familles, élèves)	20 375	5 388	14 987	11 421
	Personnel et organismes sociaux	12 205		12 205	4 995
	Etat et autres collectivités publiques				109 124
	Autres créances	69 746		69 746	57 619
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	35 027		35 027	14 523
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	101 855		101 855	78 574
TOTAL (II)		249 542	5 388	244 154	276 257
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		6 814 129	4 894 071	1 920 058	1 881 703
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2025	31/08/2024
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Valeur du patrimoine intégré		
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	461 673	422 472
	Dont <i>Réserves statutaires</i>		
	<i>Réserves pour investissements</i>		
	<i>Réserves de trésorerie</i>		
	<i>Autres réserves</i>	461 673	422 472
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	98 301	39 200
	TOTAL DES FONDS PROPRES	559 974	461 673
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports avec droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	152 338	168 366
	Dont <i>Subventions d'équipement</i>	260 406	253 737
	<i>Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement</i>		
	<i>Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires</i>		
	<i>Autres subventions d'investissement</i>	(108 068)	(85 371)
	Droits des propriétaires		
	TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	152 338	168 366
	TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I)	712 312	630 039
PROVISIONS	Provisions pour risques	191 976	172 564
	Provisions pour pensions et obligations similaires		
	Provisions pour gros entretien		
	Autres provisions pour charges		
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	191 976	172 564
Fonds dédiés	TOTAL DES FONDS DEDES (III)		
DETTES (I)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	317 638	480 175
	Avances et acomptes reçus des usagers	1 467	
	Dettes fournisseurs	327 760	237 392
	Dettes fiscales et sociales	76 591	93 650
	Dettes sur immobilisations	6 083	2 730
	Autres dettes	271 258	265 021
	Produits constatés d'avance	14 884	
	TOTAL DES DETTES (IV)	1 015 770	1 079 100
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)		1 920 058	1 881 703
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		98 301,10	39 200,43
(1) Dont à moins d'un an		802 195	761 462
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			41 213
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/08/2025	31/08/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	2 487 491	2 332 780
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques	1 285 216	1 279 695
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	66 611	73 772
	Produits des activités annexes	525 346	451 588
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	173 787	166 725
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	17 919	16 388
	Autres produits de gestion courante	88 936	76 737
Total des produits d'exploitation		4 645 306	4 397 683
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	54 720	66 754
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 055 579	1 018 936
	Variation de stock		
	Autres charges externes	1 120 847	1 053 124
	Impôts, taxes et versements assimilés	124 865	124 062
	Salaires et traitements	1 389 631	1 318 641
	Charges sociales	504 834	488 450
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations	286 043	292 605
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant	4 588	800
	Dotations aux provisions	33 457	25 614
	Autres charges de gestion courante	16 126	18 062
Total des charges d'exploitation		4 590 690	4 407 047
RESULTAT D'EXPLOITATION		54 616	(9 364)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/08/2025	31/08/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		54 616	(9 364)
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 579	8 421
	Total des produits financiers	10 579	8 421
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 810	4 917
	Total des charges financières	3 810	4 917
	RESULTAT FINANCIER	6 769	3 505
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		61 385	(5 859)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	14 731 22 697	32 574 18 384
	Total des produits exceptionnels	37 428	50 958
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	512	5 898
	Total des charges exceptionnelles	512	5 898
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	36 916	45 060
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		4 693 313	4 457 062
TOTAL DES CHARGES		4 595 012	4 417 862
EXCEDENT ou DEFICIT		98 301	39 200
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions reçues Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
	Emplois des contributions reçues Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'association : AEP BON ACCUEIL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 1 920 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 693 313 euros et un total charges de 4 595 012 euros, dégageant ainsi un résultat de 98 301 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires)..

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultat d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

ANNEXE - Élément 1

Faits caractéristiques

Etat exprimé en **euros**

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

Engagements financiers

Les engagements reçus sont :

- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 21 639 €
- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 77 745 €
- Caution solidaire de LA NAVARRE : 313 000 €

Les engagements donnés sont :

- Location financière : au 31/08/2025, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 37 946.48 € TTC au titre de la location financière des 10 copieurs.

La fin de cette location financière est le 01/04/2028.

- Location financière : au 31/08/2025, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 6 265 € TTC au titre de la location financière des 4 routeurs.

La fin de cette location financière est le 09/07/2027.

- Location financière : au 31/08/2025, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 7 326.66 € TTC au titre de la location financière d'un photocopieur.

La fin de cette location financière est le 01/10/2029.

- Location financière : au 31/08/2025, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 14 336.10 € TTC au titre de la location financière d'un photocopieur.

La fin de cette location financière est le 01/04/2029.

Engagements en matières de pensions et retraites :

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode de calcul est la suivante :

- Principe :

Calcul individuel par salarié

Age de départ à la retraite : 65 ans

Salaire brut chargé au 31 août 2025 servant de base de calcul.

Calcul de la prime globale en fonction de l'ancienneté :

< 5 ans 1/2 mois

>= 5 ans et < 10 ans 1 mois

>= 10 ans et < 15 ans 1.5 mois

>= 15 ans et < 20 ans 2 mois

>= 20 ans et < 25 ans 2.5 mois

>= 25 ans et < 30 ans 3 mois

>= 30 ans et < 35 ans 3.5 mois

>= 35 ans 4 mois

La provision globale est de 191 979 € et se décompose de la façon suivante :

- < 1 an : 39 804 €

- Entre 1 an et 5 ans : 55 563 €

-> 5 ans : 96 612 €

La dotation de l'exercice est de 33 457 € et la reprise de provision est de 14 045 €.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	53 259		5 935			59 194
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 259		5 935			59 194
CORPORELLES	Terrains	111 692					111 692
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	197 785					197 785
	instal. agenc't aménagement	3 497 921		24 549			3 522 470
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 000 428		40 759			1 041 188
	Instal., agencement, aménagement divers			417 687			417 687
	Matériel de transport	12 924					12 924
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 262 075		40 311	417 687		884 699
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	72 003		249 814	4 868		316 949
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 154 828		773 121	422 555		6 505 393
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		6 208 087		779 056	422 555		6 564 588

Amortissements

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	50 377	6 703		57 080
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 377	6 703		57 080
CORPORELLES	Terrains	111 009	687		111 696
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	44 254	5 482		49 736
	instal. agencement aménagement	2 682 037	140 816		2 822 853
	Instal technique, matériel outillage industriels	583 119	78 627		661 747
	Autres instal., agencement, aménagement divers		372 090		372 090
	Matériel de transport	365 622		352 698	12 924
	Matériel de bureau, mobilier	442 717	25 509		468 225
	Emballages récupérables et divers	323 506	8 827		332 333
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 552 264	632 038	352 698	4 831 604
TOTAL		4 602 640	638 742	352 698	4 888 684

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2025
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	172 564	33 457	14 045	191 976
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	172 564	33 457	14 045	191 976
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes usagers (familles, élèves)	2 285	4 588	1 485	5 388
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 285	4 588	1 485	5 388
TOTAL GENERAL		174 849	38 045	15 530	197 364
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			38 045	15 530	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres				
- Valeur du patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves	422 472	39 200		461 673
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	39 200	98 301	39 200	98 301
Autres fonds associatifs				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement	253 737	6 669		260 406
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement	(85 371)		22 697	(108 068)
Droits des propriétaires				
TOTAL	630 039	144 170	61 897	712 312

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Suivi des subventions d'investissement (Loi falloux)

Date	Désignation	Valeur	Taux	Cumul	Dotation	Cumul	VNC
01/09/2017	LOI FALLOUX 2016	2 637	10%	1 848	264	2 112	525
01/09/2017	LOI FALLOUX 2017	16 800	10%	11 760	1 680	13 440	3 360
01/09/2018	LOI FALLOUX 2018	33 200	10%	23 240	3 320	26 560	6 640
01/09/2019	LOI FALLOUX 2019	39 000	10%	23 400	3 900	27 300	11 700
01/09/2021	LOI FALLOUX 2021	53 000	10%	21 200	5 300	26 500	26 500
10/12/2024	LOI FALLOUX 2022	6 669	10%	0			
01/09/2023	LOI FALLOUX 2023 Panneaux solaires	80 311	6.67 %	1 041	5 354	6 396	73 916
01/09/2023	LOI FALLOUX 2023 PPMS+Sonneries	28 789	10%	2 879	2 879	5 758	23 031
	Compte 131300	260 406		85 368	22 697	108 065	145 672

Les subventions falloux de 2022 et 2024 ont été notifiées mais non comptabilisées car les travaux n'ont toujours pas été engagés.

Produit à recevoir

Nous avons constaté sur l'exercice 2024/2025, un produit à recevoir relatif au RFA du cèdre d'un montant de 20 K€.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	20 375	20 375	
	Personnel et organismes sociaux	12 205	12 205	
	Etat et autres collectivités publiques			
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances	69 746	69 746	
	Charges constatées d'avances	101 855	101 855	
	TOTAL DES CREANCES	204 180	204 180	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	317 638	105 530	178 407	33 701
	Emprunts et dettes financières divers				
	Familles ou élèves avances reçues	2 791	2 791		
	Dettes fournisseurs	327 760	327 760		
	Dettes sociales	66 614	66 614		
	Etat et autres collectivités publiques	9 977	9 977		
	Dettes sur immobilisations	6 083	6 083		
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	261 467	261 467		
	Autres dettes	7 000	7 000		
	Produits constatés d'avance	14 884	14 884		
	TOTAL DES DETTES	1 014 303	802 195	178 407	33 701
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	121 324			
	Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	261 467			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			101 855
Divers		101 855	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			101 855

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Total des produits exceptionnels		37 428
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 731
LIBERALITES RECUES	11 431	
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 300	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 697
QUOTE-PART REPRISE SUBVT°	22 697	
Total des charges exceptionnelles		512
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		512
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	512	
Résultat exceptionnel		36 916

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	31/08/2025	31/08/2024	%	%	31/08/2025	31/08/2024	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement								
Sous-total								
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL								

--

**ASSOCIATION
A.E.P. BON ACCUEIL**

**455, Boulevard Jules MICHELET
83000 TOULON**

**SIRET : 783 167 075 00010
RNA : W832002566**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1/09/2024 au 31/08/2025



Frédéric DE ANGELIS

Auditeur légal
Commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence
Expert-comptable diplômé
Licencié ès Sciences Economiques
Diplômé d'Etudes Supérieures en Management
de l'Université de Toulon et du Var

F.D.A.

S.A.R.L. au capital de 2 000 €
Société de commissaires aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

ASSOCIATION AEP BON ACCUEIL

**455, boulevard Jules Michelet
BP 1414
83056 TOULON CEDEX**

**SIRET : 783 167 075 00010
RNA : W832002566**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 1/09/2024 AU 31/08/2025

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « AEP BON ACCUEIL » relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « AEP BON ACCUEIL » à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Conformément au paragraphe « Principes et conventions générales » de l'annexe comptable, les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association « AEP BON ACCUEIL » à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulon, le 28 novembre 2025

Pour la SARL FDA
Frédéric DE ANGELIS
Commissaire aux comptes



ASS AEP BON ACCUEIL

455 Boulevard Jules Michelet

83000 TOULON

SIRET 78316707500010

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2025			31/08/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 300	4 676	1 624	2 884
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	52 894	52 404	490	(2)
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains (y compris agencés et aménagés terrains)	111 692	111 696	(5)	682
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui	3 720 255	2 872 589	847 666	969 415
	Installations techniques, matériel et outillage	1 041 188	661 747	379 441	417 309
	Autres immobilisations corporelles	1 315 310	1 185 571	129 738	143 155
	Immobilisations en cours	316 949		316 949	72 003
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		6 564 588	4 888 684	1 675 904	1 605 447
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Avances et acomptes versés sur commandes	10 334		10 334	
	CREANCES (3)				
	Usagers (familles, élèves)	20 375	5 388	14 987	11 421
	Personnel et organismes sociaux	12 205		12 205	4 995
	Etat et autres collectivités publiques				109 124
	Autres créances	69 746		69 746	57 619
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	35 027		35 027	14 523
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	101 855		101 855	78 574
TOTAL (II)		249 542	5 388	244 154	276 257
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		6 814 129	4 894 071	1 920 058	1 881 703

(1) dont droit au bail	
(2) dont à moins d'un an	
(3) dont à plus d'un an	
ENGAGEMENTS RECUS	
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents	- autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

	FONDS ASSOCIATIFS		31/08/2025	31/08/2024
	FONDS PROPRES			
	Fonds associatifs sans droit de reprise			
	- Valeur du patrimoine intégré			
	- Fonds statutaires			
	- Apports sans droit de reprise			
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves		461 673	422 472
	Dont Réserves statutaires			
	Réserves pour investissements			
	Réserves de trésorerie			
	Autres réserves		461 673	422 472
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice		98 301	39 200
	TOTAL DES FONDS PROPRES		559 974	461 673
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports avec droit de reprise			
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
	Ecart de réévaluation			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		152 338	168 366
	Dont Subventions d'équipement		260 406	253 737
	Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement			
	Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires			
	Autres subventions d'investissement		(108 068)	(85 371)
	Droits des propriétaires			
	TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		152 338	168 366
	TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I)		712 312	630 039
	PROVISIONS			
	Provisions pour risques		191 976	172 564
	Provisions pour pensions et obligations similaires			
	Provisions pour gros entretien			
	Autres provisions pour charges			
	TOTAL DES PROVISIONS (II)		191 976	172 564
	Fonds dédiés			
	TOTAL DES FONDS DEDES (III)			
	DETTES (I)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		317 638	480 175
	Avances et acomptes reçus des usagers		1 467	
	Dettes fournisseurs		327 760	237 392
	Dettes fiscales et sociales		76 591	93 650
	Dettes sur immobilisations		6 083	2 730
	Autres dettes		271 258	265 021
	Produits constatés d'avance		14 884	
	TOTAL DES DETTES (IV)		1 015 770	1 079 100
	Ecart de conversion passif (V)			
	TOTAL PASSIF (I à V)		1 920 058	1 881 703
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		98 301,10	39 200,43
	(1) Dont à moins d'un an		802 195	761 462
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			41 213
	ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	2 487 491	2 332 780
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques	1 285 216	1 279 695
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études	66 611	73 772
	Produits des activités annexes	525 346	451 588
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	173 787	166 725
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	17 919	16 388
	Autres produits de gestion courante	88 936	76 737
	Total des produits d'exploitation	4 645 306	4 397 683
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	54 720	66 754
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 055 579	1 018 936
	Variation de stock		
	Autres charges externes	1 120 847	1 053 124
	Impôts, taxes et versements assimilés	124 865	124 062
	Salaires et traitements	1 389 631	1 318 641
	Charges sociales	504 834	488 450
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations	286 043	292 605
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant	4 588	800
	Dotations aux provisions	33 457	25 614
	Autres charges de gestion courante	16 126	18 062
	Total des charges d'exploitation	4 590 690	4 407 047
	RESULTAT D'EXPLOITATION	54 616	(9 364)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/08/2025

31/08/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		54 616	(9 364)
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun		
	Quote-part des frais sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 579	8 421
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		10 579	8 421
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 810	4 917
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		3 810	4 917
RESULTAT FINANCIER		6 769	3 505
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		61 385	(5 859)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	14 731	32 574
	Sur opérations en capital	22 697	18 384
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	37 428	50 958
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	512	5 898
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	512	5 898
RESULTAT EXCEPTIONNEL		36 916	45 060
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		4 693 313	4 457 062
TOTAL DES CHARGES		4 595 012	4 417 862
EXCEDENT ou DEFICIT		98 301	39 200
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Contributions reçues		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Emplois des contributions reçues		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Désignation de l'association : AEP BON ACCUEIL

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 1 920 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 4 693 313 euros et un total charges de 4 595 012 euros, dégageant ainsi un résultat de 98 301 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Règles générales

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires)..

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Terrains et aménagements : 50 ans
- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



ANNEXE - Élément 1

Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT.



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

Engagements financiers

Les engagements reçus sont :

- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 21 639 €
- Caution solidaire oeuvres missions DON BOSCO PROVINCE FR : 77 745 €
- Caution solidaire de LA NAVARRE : 313 000 €

Les engagements donnés sont :

- Location financière : au 31/08/2025, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 37 946.48 € TTC au titre de la location financière des 10 copieurs.

La fin de cette location financière est le 01/04/2028.

- Location financière : au 31/08/2025, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 6 265 € TTC au titre de la location financière des 4 routeurs.

La fin de cette location financière est le 09/07/2027.

- Location financière : au 31/08/2025, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 7 326.66 € TTC au titre de la location financière d'un photocopieur.

La fin de cette location financière est le 01/10/2029.

- Location financière : au 31/08/2025, l'AEP BON ACCUEIL est redevable de la somme de 14 336.10 € TTC au titre de la location financière d'un photocopieur.

La fin de cette location financière est le 01/04/2029.

Engagements en matières de pensions et retraites :

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode de calcul est la suivante :

- Principe :

Calcul individuel par salarié

Age de départ à la retraite : 65 ans

Salaire brut chargé au 31 août 2025 servant de base de calcul.

Calcul de la prime globale en fonction de l'ancienneté :

< 5 ans 1/2 mois

>= 5 ans et < 10 ans 1 mois

>= 10 ans et < 15 ans 1.5 mois

>= 15 ans et < 20 ans 2 mois

>= 20 ans et < 25 ans 2.5 mois

>= 25 ans et < 30 ans 3 mois

>= 30 ans et < 35 ans 3.5 mois

>= 35 ans 4 mois

La provision globale est de 191 979 € et se décompose de la façon suivante :

- < 1 an : 39 804 €

- Entre 1 an et 5 ans : 55 563 €

-> 5 ans : 96 612 €

La dotation de l'exercice est de 33 457 € et la reprise de provision est de 14 045 €.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	53 259		5 935			59 194
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 259		5 935			59 194
CORPORELLES	Terrains	111 692					111 692
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	197 785					197 785
	instal. agencet aménagement	3 497 921		24 549			3 522 470
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 000 428		40 759			1 041 188
	Instal., agencement, aménagement divers			417 687			417 687
	Matériel de transport	12 924					12 924
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 262 075		40 311	417 687		884 699
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	72 003		249 814	4 868		316 949
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 154 828		773 121	422 555		6 505 393	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		6 208 087		779 056	422 555		6 564 588



Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	50 377	6 703		57 080
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 377	6 703		57 080
CORPORELLES	Terrains	111 009	687		111 696
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui	44 254	5 482		49 736
	instal. agencement aménagement	2 682 037	140 816		2 822 853
	Instal technique, matériel outillage industriels	583 119	78 627		661 747
	Autres instal., agencement, aménagement divers		372 090		372 090
	Matériel de transport	365 622		352 698	12 924
	Matériel de bureau, mobilier	442 717	25 509		468 225
	Emballages récupérables et divers	323 506	8 827		332 333
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 552 264	632 038	352 698	4 831 604
TOTAL		4 602 640	638 742	352 698	4 888 684



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2025
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	172 564	33 457	14 045	191 976
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	172 564	33 457	14 045	191 976
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes usagers (familles, élèves)	2 285	4 588	1 485	5 388
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 285	4 588	1 485	5 388
TOTAL GENERAL		174 849	38 045	15 530	197 364
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			38 045	15 530	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres				
- Valeur du patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves	422 472	39 200		461 673
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	39 200	98 301	39 200	98 301
Autres fonds associatifs				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement	253 737	6 669		260 406
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement	(85 371)		22 697	(108 068)
Droits des propriétaires				
TOTAL	630 039	144 170	61 897	712 312



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Suivi des subventions d'investissement (Loi falloux)

Date	Désignation	Valeur	Taux	Cumul	Dotation	Cumul	VNC
01/09/2017	LOI FALLOUX 2016	2 637	10%	1 848	264	2 112	525
01/09/2017	LOI FALLOUX 2017	16 800	10%	11 760	1 680	13 440	3 360
01/09/2018	LOI FALLOUX 2018	33 200	10%	23 240	3 320	26 560	6 640
01/09/2019	LOI FALLOUX 2019	39 000	10%	23 400	3 900	27 300	11 700
01/09/2021	LOI FALLOUX 2021	53 000	10%	21 200	5 300	26 500	26 500
10/12/2024	LOI FALLOUX 2022	6 669	10%	0			
01/09/2023	LOI FALLOUX 2023 Panneaux solaires	80 311	6.67 %	1 041	5 354	6 396	73 916
01/09/2023	LOI FALLOUX 2023 PPMS+Sonneries	28 789	10%	2 879	2 879	5 758	23 031
	Compte 131300	260 406		85 368	22 697	108 065	145 672

Les subventions falloux de 2022 et 2024 ont été notifiées mais non comptabilisées car les travaux n'ont toujours pas été engagés.

Produit à recevoir

Nous avons constaté sur l'exercice 2024/2025, un produit à recevoir relatif au RFA du cèdre d'un montant de 20 K€.



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/08/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	20 375	20 375	
	Personnel et organismes sociaux	12 205	12 205	
	Etat et autres collectivités publiques			
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances	69 746	69 746	
	Charges constatées d'avances	101 855	101 855	
	TOTAL DES CREANCES	204 180	204 180	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			



31/08/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	317 638	105 530	178 407	33 701
	Emprunts et dettes financières divers				
	Familles ou élèves avances reçues	2 791	2 791		
	Dettes fournisseurs	327 760	327 760		
	Dettes sociales	66 614	66 614		
	Etat et autres collectivités publiques	9 977	9 977		
	Dettes sur immobilisations	6 083	6 083		
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	261 467	261 467		
	Autres dettes	7 000	7 000		
	Produits constatés d'avance	14 884	14 884		
	TOTAL DES DETTES	1 014 303	802 195	178 407	33 701
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	121 324			
	Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés	261 467			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/08/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				101 855
Divers			101 855	
		FREDERIC DE ANGELIS CERTIFIÉ CONFORME COMMISSAIRE AUX COMPTES		
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				101 855

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2025

Total des produits exceptionnels		37 428
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		14 731
<i>LIBERALITES RECUES</i>	<i>11 431</i>	
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	<i>3 300</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 697
<i>QUOTE-PART REPRISE SUBVT°</i>	<i>22 697</i>	
Total des charges exceptionnelles		512
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		512
<i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	<i>512</i>	
Résultat exceptionnel		36 916

